

Fédération Suisse des Écoles Privées (FSEP)

La qualité en point de mire

La notion d'«écoles privées» recouvre une large réalité dans le cas de la Fédération Suisse des Écoles Privées (FSEP), puisque celles-ci concernent aussi bien des écoles internationales avec un public cible issu des quatre coins du monde que des programmes de formation complémentaires intégrant des concepts pédagogiques alternatifs. S'y ajoutent des fournisseurs dans le domaine de la formation continue. La fédération s'engage de diverses façons pour un objectif commun: des conditions-cadres avantageuses. **Par Daniela Baumann**



Photo: m. a. d.

Environ un tiers des membres de la FSEP sont des écoles internationales. La plupart sont situées en Suisse romande.

Quiconque fréquente l'école et reçoit son diplôme – que ce soit au terme d'une formation professionnelle ou générale – effectue le plus souvent son parcours dans des institutions publiques. Cela ne signifie pas que les écoles privées n'assument pas une fonction importante dans notre système de formation. Ainsi, chaque année, 90 000 écoliers et étudiants préfèrent, pour diverses raisons, effectuer leur scolarité dans une école rattachée à la FSEP plutôt que dans un établissement public. Cela correspond à l'effectif de tout le canton de Berne. Dans le canton de Genève, où l'empreinte internationale est forte, près d'un élève sur cinq étudie dans une institution privée.

Source de l'innovation

Les écoles internationales ne forment toutefois qu'une partie de nos écoles privées. Elles s'adressent d'une part aux enfants des salariés du monde entier, temporairement actifs en Suisse. D'autre part, elles attirent des jeunes de l'étranger qui viennent en Suisse suivre une formation. Un exemple pres-

tigieux: l'actuel Secrétaire d'Etat américain John Kerry, qui, dans les années 1950, a suivi ses cours dans un internat helvétique. Markus Fischer, Secrétaire général de la FSEP, reconnaît la valeur des écoles privées helvétiques vue de l'étranger, mais insiste aussi sur l'importance des écoles privées pour l'image du pays: «Ceux qui ont vécu une période marquante de leur vie en Suisse en deviennent par la suite les ambassadeurs dans leur pays.»

A côté des «International Schools», la FSEP représente aussi des écoles locales. Elles complètent à différents égards l'offre de l'école publique, en ce sens qu'elles suivent un concept pédagogique particulier, qu'elles s'appuient sur un arrière-plan religieux, ou encore qu'elles placent de nouveaux accents en général. De nombreuses innovations dans le domaine de la formation reviennent à des initiatives privées et sont reprises par les écoles publiques. Il en est ainsi, par exemple, de la maturité bilingue, des passerelles en 10^e année ou des écoles en horaire continu. Comme les établissements pri-

vés peuvent en général mieux s'occuper des cas particuliers, elles offrent une solution idéale aux élèves les plus doués – ou aux plus faibles –, ou à ceux qui souffrent de maladies ou de problèmes familiaux.

Deux cultures – une association

Du jardin d'enfants à la formation professionnelle supérieure et aux hautes écoles spécialisées, en passant par l'école élémentaire, le gymnase et la formation professionnelle initiale, l'offre privée suisse couvre un large éventail de possibilités de formations, y compris permanentes. Parmi elles, 220 appartiennent à la FSEP. Environ un tiers sont des écoles internationales et 40 pour cent sont situées en Suisse romande. Comme le souligne Markus Fischer, la fédération accorde une grande importance aux échanges entre les régions linguistiques, même si celles-ci sont structurellement différentes: il existe des associations régionales en Suisse latine, alors que les écoles alémaniques sont organisées en associations professionnelles.

Sur le plan de l'offre également on trouve des différences entre les régions linguistiques: Alors qu'en Romandie, les écoles privées sont plus fortement représentées dans le domaine de l'école obligatoire et des gymnases, leur poids est supérieur en Suisse alémanique dans le secteur de la formation continue. «Dans notre fédération, nous sentons que deux cultures différentes se superposent, mais ici le rapport entre elles est vécu intensément.»

Les différences ont aussi et surtout des origines historiques: depuis le début du 20^e siècle, la Suisse alémanique et la Suisse romande ont chacune leur propre association. Alors que dans un système d'éducation fédéraliste la Confédération commença à accroître ses compétences, un besoin d'unité se fit sentir dans la branche sur le plan fédéral. Cela conduisit en 1990 à la création de la Fédération Suisse des Écoles Privées.

Relations publiques et assurance qualité

Pour mieux faire connaître ses membres en Suisse et à l'étranger, la FSEP dispose d'un solide pilier en matière de relations publiques. Il leur offre diverses possibi-

lités de se présenter, que ce soit dans les répertoires des «Ecoles privées en Suisse» et des «Swiss International Schools», ou sur le site propre de la Fédération. Un bureau de conseil et d'information sert d'intermédiaire entre les clients potentiels et les membres. De plus, les membres de la Fédération peuvent profiter de bourses de la Fondation des Écoles Privées Suisses, grâce auxquelles des écologies réduits peuvent être accordés à des élèves.

En outre, la FSEP a créé avec d'autres organisations, dont l'UPS, le Registre des écoles privées en Suisse: ceux qui remplissent certains critères y sont admis et font ainsi la preuve de leur sérieux et de leur fiabilité. «Nous travaillons très activement à l'assurance qualité, qui revêt pour nous une importance primordiale», souligne M. Fischer. L'adhésion à la FSEP suppose que les écoles qui s'y affilient disposent d'un système d'assurance qualité reconnu. A l'évidence, cela fonctionne bien: «Nous n'avons pratiquement pas eu de problème de qualité dans le passé», affirme le juriste Fischer, qui dirige la Fédération depuis sa création.

Succès politiques et défis actuels

Sur le plan politique, le plus grand succès des dernières années, rappelle M. Fischer, est l'exonération des prestations éducatives privées de la TVA. Il a aussi été possible d'obtenir récemment une déduction fiscale plus élevée pour les formations professionnelles initiales et continues. La Fédération demande encore qu'à l'avenir les filières générales puissent pratiquer les mêmes déductions fiscales que la formation professionnelle et qu'elles ne soient ainsi plus préférentielles sur le plan de la politique fiscale. On est satisfait des affaires en cours concernant la loi sur la formation continue, notamment de l'accord du parlement, qui se dessine, sur les conditions de concurrence à armes égales entre fournisseurs publics et privés et de la formation professionnelle supérieure: à l'avenir, seront financièrement soutenus pour les cours préparatoires pour les examens fédéraux non plus les écoles, mais les candidats – dans l'esprit d'une égalité de traitement entre

tous les fournisseurs. Les redevances croissantes concernant les droits d'auteur versés aux sociétés de gestion posent actuellement problème aux établissements d'enseignement. «Il existe aujourd'hui environ 40 tarifs différents et il s'en ajoute un de plus à chaque innovation technologique», souligne M. Fischer. Le combat contre la multiplication de ces charges place la FSEP côte à côte avec les directeurs cantonaux de l'instruction publique. Sur un plan institutionnel, on favorise les liens de coopération avec les acteurs publics de la formation là où existent des intérêts communs. En revanche, un climat de concurrence règne clairement entre les écoles. Et M. Fischer de constater: «L'État est toujours plus présent aux échelons inférieurs de la formation. Les gymnases publics comblent aujourd'hui leurs disponibilités avec des élèves qui, auparavant auraient fréquenté une école privée.»

Afin de renforcer le poids de ses requêtes en matière de politique de formation, la FSEP a créé récemment Education privée suisse avec les deux autres associations d'écoles privées, les Ecoles catholiques de Suisse et la Communauté de travail des Écoles Rudolf Steiner, en Suisse et au Liechtenstein. Après sa mise en place, Education privée suisse se consacrera exclusivement à l'activité politique. ■



Fondation: 1990

Membres: 220

Président: CN Gerhard Pfister

Secrétaire général: Markus Fischer

Contact:

Fédération Suisse des Écoles Privées (FSEP)
 Hotelgasse 1
 Case postale 316
 3000 Berne 7
 Tel. +41 (0)31 328 40 50
 info@swiss-schools.ch
 www.swiss-schools.ch